

MICHEL MOLLAT
PAUVRES ET MARGINAUX *

Il serait difficile de renouveler mon approche des problèmes de la pauvreté, après trente ans de recherche, sans le renfort de travaux récents. Ils sont particulièrement précieux du côté de l'Europe méditerranéenne. Sans oublier l'Italie,¹ la péninsule ibérique a fourni une contribution importante. Après avoir participé à l'organisation à Lisbonne, en 1972, grâce à la très regrettée Virginia Rau, d'un colloque sur la pauvreté et l'assistance dans la péninsule ibérique au Moyen Âge, l'Espagne, en Navarre notamment, et plus particulièrement, en Catalogne, a enrichi le dossier de nos recherches de façon particulièrement féconde.² Pourtant, le problème est si vaste et si complexe qu'il reste encore beaucoup à faire.

* Texto de una conferencia pronunciada por el autor en junio de 1983 en la Universidad de Barcelona.

1. P. RACINI, *Poverta e Assistenza nel Medioevo: L'esempio di Piacenza*, in *Nuova Rivista Storica*, LXII, 1978, 505-520.

— *Il Tumulto dei Ciompi. Un momento di Storia Fiorentina ed Europa* (Convegno, sept. 1979) Florence 1981.

— Th. RIIS (éd.) *Aspects of Poverty in Early Modern Europe* (Coll. Fiesole, janv. 1979) Florence 1981.

— Daniele MENOZZI, *Chiesa, Poveri e Società nell'età moderna e contemporanea* Brescia (Queriniana 1980).

— A. SPECIANI, *The «Poveri Vergognosi» in Fifteenth-Century Florence. The first 30 years' activity of the Buonomini di S. Martino in Aspects of Poverty in Early Modern Europe*, éd. Th. Riis, Florence, 1981, 119-181.

— A. SPICCIANI, *La povertà «involuntaria» e le sue cause economiche nel pensiero e nella predicazione di Bernardino da Siena in Atti del Simposio Internazionale Cateriniano-Bernardiniano*, éd. Maffei et P. Nardi, Sienne 1982, 811-834.

— G. RICCI, *Povertà, vergogna e povertà vergognosa in Società e Storia II*, 1979, pp. 305-337, trad. par. J. Revel, *Naissance du pauvre honteux: entre l'histoire des idées et l'histoire sociale in Annales ESC*, juin-fév. 1983 158-177.

2. V. RAU et E. SAEZ, *A Pobreza e a Assistência aos Pobres na Península Ibérica*

L'idée me paraît très heureuse de lier ensemble la pauvreté et la marginalité pour les considérer d'un même coup d'oeil. Sans doute, notre regard va concentrer son attention sur le seul Moyen Âge. Mais puisqu'il y «a toujours des pauvres parmi nous», la question reste d'actualité et son étude dans le passé peut être éclairée par des aspects actuels tout comme elle peut contribuer à l'explication du présent. Puisque l'honneur m'échoit de parler le premier, j'essaierai, en quelques instants, de dégager l'essentiel de ce qui rapproche et de ce qui oppose, au cours du Moyen Âge, les réalités de la pauvreté et de la marginalité, dans la mesure, naturellement où nous pouvons les saisir dans le temps, dans l'espace, parmi les mutations de leurs aspects.

Qu'était un pauvre, qu'était un marginal au Moyen Âge? Les comparer suppose qu'on définisse leur condition. Celle du pauvre, je me contenterai, pour avoir eu déjà l'occasion de proposer les termes qui la caractérisent, de rappeler qu'elle est, essentiellement, une faiblesse en face des autres hommes: une faiblesse relative, comportant des niveaux séparés par des seuils, résultant de la privation des moyens d'affirmer sa présence et sa dignité personnelle dans la société. Concrètement c'est le manque de ressources pour manger, se vêtir, se loger, entretenir une famille; le manque de travail, de qualification professionnelle; l'infirmité physique ou mentale; la limitation ou la privation de liberté; l'humiliation sociale; enfin, l'incapacité d'échapper à cette condition ou de s'en relever sans l'aide d'autrui. La pauvreté est donc précarité, dénuement, dépendance. Ailleurs, j'ai eu l'occasion d'insister sur la nécessité de nuancer les degrés de pauvreté, d'en démêler les ambiguïtés, d'en reconnaître les formes, variables avec les époques. Observons, en passant, qu'il ne s'agit ici que de pauvres involontaires, subissant le sort auquel leur naissance les a voués ou qu'une infortune (veuvage, infirmité, accident, ruine, calamités) leur a infligé.

Nous n'avons pas le temps de reprendre la description de l'émergence successive, et cumulative, des genres les plus représentatifs de la pauvreté au cours du Moyen Âge. Retenons seulement quelques traits révélés par le vocabulaire latin puis en langue vulgaire. Le pauvre «classique», peut-on dire, ce fut toujours l'indigent secouru par son entourage, le mendiant quêtant de maison en maison, à la porte des monastères et des églises, le rustre sans défense devant la violence, le vieillard nécessiteux, l'infirme incapable de travailler. Le temps peupla cette galerie de nouveaux personnages, sous l'effet des transformations sociales et économiques: au pauvre rural s'ajouta le pauvre citadin, qui originellement, était souvent un paysan chassé de sa tenure par quelque calamité ou par son endettement, et venu tenter sa chance dans la ville en voie de dévelop-

durante a Idade Media (1as. Jornadas Luso-Espanholas de Historia Medieval) 2 vol., Lisbonne 1973.

— *La Pobreza y la Asistencia a los Pobres en la Cataluña medieval*, 2 vol. Barcelona 1980-1982.

pement. Ce furent aussi, et peut-être surtout, ses descendants, victimes aux xive et xv siècles, des difficultés économiques: chômage, insuffisance des salaires ont multiplié cette pauvreté laborieuse dont de récents travaux ont dévoilé la détresse en Toscane et en Espagne.³ Tels sont, avec les paysans criblés de dettes envers les usuriers, les *sottoposti* italiens, les «ongles bleus» flamands, exécutant en sous-ordre, et pour des salaires insuffisants, les humbles besognes des industries du drap, de la soie, du cuir et de la teinturerie,⁴ certains métiers sont décriés et le mépris social rejoint la misère du gain des bergers, des sauniers, des matelots. L'émergence des catégories défavorisées du monde du travail, à la fin du Moyen Âge, se fait à partir de la deuxième moitié du xiii^e siècle, dès avant la Peste noire. A ces infortunés, auxquels les historiens appliquent la dénomination de pauvres «publics», ou «officiels», s'ajoutent les pauvres honteux, existant de tout temps, incapables de tenir leur rang, mais dont la pudeur voulait cacher la misère; les personnes charitables allaient chercher parfois jusque chez eux et l'histoire a d'autant plus de peine à les trouver. Tous ces pauvres, dont nous essaierons d'évaluer, sinon le nombre réel, du moins la proportion numérique dans l'ensemble de la population, étaient décomptés parmi celle-ci. Dégrévés d'impôts, comme *nihil habentes*, ou légèrement taxés, ils n'en figurent pas moins sur les listes fiscales. Saint Thomas d'Aquin (*Summa*, II a II ae 105 a2) en avait clairement défini la situation: «Les mercenaires qui louent leur travail sont des pauvres, car ils attendent de leur travail leur pain quotidien.» L'humilité de leur condition ne contredit pas leur appartenance à la Cité. Dejà, au xiii^e siècle, Jean de Salisbury reconnaissait en eux les pieds du corps social qui, sans eux, ne pourrait pas se tenir debout. Plus tard, à la fin du xive siècle et au début du xve siècle, un poète, Eustache Deschamps, et un théologien, Jean Gerson, les appelaient des «povres loyaux»; ils les distinguaient clairement des truands et des vagabonds, qui nous conduisent vers le milieu, alors en pleine croissance, des marginaux.

Bien que les termes marginaux et marginalité n'aient reçu leurs acceptions actuelles qu'à une date récente, les réalités sociales et psychologiques qu'elles expriment, existaient au Moyen Âge.⁵ Comme le mot pauvre, marginal a commencé par être un adjectif avant de devenir un substantif; une telle dérive sé-

3. Ch. DE LA RONCIÈRE, *Prix et salaires à Florence au XIV^e s. (1280-1380)* Rome (Ecole française) 1982. Voir aussi supra n. 1.

— Luis MARTÍNEZ GARCÍA, *La Asistencia a los Pobres en Burgos en la Baja Edad Media. El Hospital de Santa María la Real 1341-1400*, Burgos 1981.

4. M. BERTHE, *Famines et épidémies dans le monde paysan de Navarre aux XIV^e et XV^e s.*, in *Comptes Rendus de l'Acad. des Inscriptions et Belles Lettres*, Paris 1983.

— M. MOLLAT et Ph. WOLFF, *Ongles bleus, Jacques et Ciompi. Les révolutions populaires en Europe aux XIV^e et XV^e s.*, Paris 1970.

5. B. VINCENT et collab., *Les marginaux et les exclus dans l'histoire* (Coll. Cahiers Jussieu, Univ. Paris VII, n.° 5), Paris 1979.

mantique traduit cette évolution vers la reconnaissance d'une catégorie sociale spécifique. Les mots eux-mêmes évoquent le vide en bordure d'une page ou d'un tableau; ce qui s'y trouve est en dehors du texte, ne fait pas partie de l'image. A la différence de la pauvreté, la marginalisation d'un individu ou d'un groupe consiste en une exclusion et comporte un passage. Les sociologues étudient le phénomène; il appartient aux historiens de le constater, de le vérifier, de l'analyser et de l'expliquer dans le passé.

La marginalité, subie comme un rejet, était le sort des bannis et des condamnés fuyant au XIII^e siècle vers les montagnes, les forêts, les marais et les îles. C'était le cas des lépreux dont la «séparation» de la société comportait une liturgie apparentée à celle des défunts. C'était le cas des déclassés de tous milieux, rejetés de leur rang social, aristocratique ou plébéien, en raison d'une mésalliance, d'une forfaiture ou d'une ruine financière. Parmi les rejetés, les fous, «frénétiques» incurables ou épisodiques, représentent, peut-être, la marginalité en son essence, parce que hors de toute rationalité; pourquoi semblent-ils avoir été plus nombreux au terme du Moyen Âge, au point que l'époque inaugura pour eux, après 1370, un type nouveau d'asile. Aux rejetés s'ajoutèrent les refusés; l'exemple le plus net apparut dans la première moitié du xve siècle, avec les Tsiganes dits «Bohémiens» ou «Egyptiens», selon les suppositions relatives à leur origine; leur apparence physique, leur langue, leur nomadisme, des larcins, voire les crimes qu'on leur imputait, les placèrent dans tout l'Occident très loin dans la marge.

Le rejet joue comme un réflexe de défense collective contre quiconque ne vit pas conformément aux normes du groupe. On ne doit pas tricher avec la stabilité hiérarchique d'une société d'ordres, ni avec les valeurs reconnues. Des nuances s'imposent pourtant dans l'éventail des marginaux. Si certains sont exclus ou interdits de communication, d'autres sont acceptés aux confins de la marge, comme si la frontière du mépris était déplacée et qu'on rétrécissait la marge. Les uns furent tolérés, en raison d'une certaine utilité sociale, mais dans une condition précaire et révocable, tels les Juifs, dont le rôle financier était commode en dépit des méfaits de l'usure. Pour des motifs également utilitaires, les prostituées étaient également acceptées; si leur activité était jugée pecamineuse, les vouant, en certains lieux, à porter des vêtements distinctifs et à concentrer leurs demeures en des rues réservées, sous contrôle policier, quelques théologiens l'assimilèrent à un travail et leur gain à un salaire. Les sorcières étaient regardées de travers, mais davantage exclues; la fin du Moyen Âge a vu se développer sinon leur rôle effectif, du moins une crainte à leur égard que la répression, attestée par la fameux livre du *Marteau des Sorcières*, a plutôt répandue que freinée. Devons-nous inscrire les hérétiques parmi les marginaux? la question est trop lourde pour la développer ici, mais n'oublions pas que la contestation des Cathares en particulier, située sur les plans moraux, sociaux, autant qu'intellectuels et théologiques, prenait ses distances avec la communauté.

Nous nous éloignons de la pauvreté. La voici de nouveau cependant, si, changeant de point de vue, nous plaçons à celui des marginaux qui font de la marginalité un choix et dont l'exclusion n'en est que la sanction. Ce choix, c'est le refus des règles du jeu, c'est à dire des conditions d'appartenance à un milieu. Robin des Bois est demeuré le prototype des «juvenes» des XI^e et XII^e siècles, laissés-pour-compte, sans doute, d'une société démographiquement pleine, incapable de leur procurer d'autres occasions que la violence pour exprimer leur dynamisme. De même l'allemand Helmrecht est au XIII^e siècle l'exemple littéraire du jeune paysan qui refuse de charger le fumier sur la charrette paternelle et s'expose à finir une vie affranchie, pendu comme un clochard. La «révolte contre le Père» a rameuté des jeunes dans la célèbre croisade des Enfants (1212) et dans les bandes de Pastoureaux. Plus tard, des troupes de gueux, jusqu'au XVII^e siècle au moins et en toute l'Europe, ont opposé aux structures verticalement hiérarchisées des contre-sociétés organisées, ayant jusqu'à un jargon propre, incompréhensible aux non-initiés. La marginalité volontaire prenait le contrepied de l'autorité et des principes communément admis. Au gain par le travail, elle opposait, entre autres, la fraude, les jeux de hasard, la mendicité injustifiée, le vol au besoin par la violence; elle substituait l'oisiveté à l'activité laborieuse.

* * *

Pauvreté et marginalité sont donc deux notions et deux réalités historiques qui ne se recouvrent pas. De ce qui précède, il résulte que le pauvre, même le plus démuné, n'est ni un asocial, ni un exclu; le milieu qui l'assiste, loin de le rejeter, l'aide, plus ou moins efficacement sans doute, à vivre, au moins à survivre. Inversement, le marginal n'est pas nécessairement un indigent, du moins au début de sa marginalisation. La lèpre a frappé des personnes fortunées, capables de léguer, des héritages substantiels; elle ne les séparait pas moins de leur milieu. Les sorcières extorquaient de l'argent de ceux qui se fiaient à elles. La clientèle, souvent cossue, des prostituées n'était pas sans leur sacrifier mieux que des aumônes. Enfin, parmi les véritables marginaux, qui avaient délibérément rompu avec leur milieu social, quelquefois de haut rang, et s'étaient agrégés aux bandits qui détraussaient les voyageurs, hantaient les nuits obscures des villes ou constituaient des troupes armées, on en vit acquérir des fortunes confortables. D'ailleurs, à ce moment-là de leur carrière, quelques uns tel Villandrando en France, revinrent vers la société organisée et s'y taillèrent une place.

Les passages d'une situation à l'autre doivent en effet être considérés. Ainsi la pauvreté peut conduire à la marginalité, comme la marginalisation peut entraîner la pauvreté. Mais, inversement, en face de ces chutes d'une situation à l'autre, le relèvement n'est-il pas possible? autrement dit, peut-on sortir de la pauvreté et de la marginalité? et par quels processus?

Dans l'Europe médiévale, la forme peut-être la plus fréquente du passage

de la pauvreté à la marginalité est la fuite du paysan ruiné. Le drame se noue, en effet, lorsque la terre ne produit rien ou que le tenancier est totalement insolvable. Les calamités de la dernière décennie du XII^e siècle en offrent de nombreux exemples pour l'illustration desquels on peut citer ce texte de 1197 exposant que «beaucoup, réduits à si cruels nécessité, adoptèrent une vie contraire à l'usage, devinrent larrons et finirent pendus». A cent ans de distance, les marginaux étaient redevenus aussi nombreux qu'au temps de Pierre l'Ermite, Robert d'Arbrissel et la Première Croisade. La faim est aussi mauvaise conseillère que la crainte des sentences judiciaires, alors fort rigoureuses. Les forêts sont un refuge fréquent pour les paysans malheureux. Dans le pays de Montailou, E. Leroy-Ladurie a relevé le cas d'une dizaine de familles au moins vivant en nomades et sans ressources fixes, à la suite d'une rixe sanctionnée par un déni de justice.⁶ Aux XIV^e et XV^e siècles, les difficultés économiques et l'endettement auquel elles donnaient lieu eurent les mêmes effets que les mauvaises récoltes deux et trois siècles auparavant. Ainsi, le dépouillement des archives judiciaires provençales de la première moitié du XIV^e siècle et lyonnaises a révélé une proportion impressionnante de fugitifs pour cause de dettes. Les documents mentionnent laconiquement qu'un tel «est parti» et ajoutent parfois: «...on ignore où». Parmi 40 cas en 1343 au Castellet près de Castellane en Provence, on connaît seulement pour 5 d'entre eux le lieu où les fugitifs sont allés. Le malheur n'épargne personne; entre 1350 et 1450, des cadets de famille noble, n'ayant pas de fief et se trouvant sans emploi en période de trêve, s'engagent en grand nombre dans des bandes de routiers; parmi ces «gens sans aveu et sans étendard», on connaît le cas pitoyable d'un écuyer de 18 ans, rescapé de la bataille d'Azincourt, devenu coupeur de bourse deux ans plus tard.⁷

L'errance de ceux dont les documents disent qu'ils sont «demeurant partout» font que l'instabilité et la mobilité soient des caractères propres de la pauvreté marginale. Les villes pourtant attirent, secrètent, et nourrissent une marginalité sédentaire. Paris, avec ses presque 200.000 habitants était l'une des plus peuplées, sinon la plus peuplée, en Europe. La marginalité, étudiée par B. Geremek s'y recrutait parmi une masse d'hommes sans qualification professionnelle, souvent venus des campagnes, qui louaient leurs bras à la journée et chômaient le reste du temps. Les sentences du Châtelet, conservées pour quelques années de la fin du XIV^e siècle, mentionnent par exemple Colin Lenfant, aide-maçon, vagabond, convaincu de vol; il était, ajoute le texte qui le concerne, «digne de mourir comme inutile au monde c'est à dire d'être pendu comme un

6. E. LEROY LADURIE, *Montailou, village occitan*, Paris 1975.

7. M. T. LORCIN, *Les compagnes de la région lyonnaise aux XIV^e et XV^e s.*, Lyon 1974.

— R. LAVOIE, *Pauvreté et criminalité en Provence à la fin du Moyen Age*, in *Provence historique*, 1977.

larron». Ce milieu instable en ville comme à la campagne se recrutait à 86 % dans une zone étendue dans un rayon de 75 km. autour de Paris.⁸

Le milieu urbain aux deux derniers siècles du Moyen Âge constitua une sorte de bouillon de culture des germes les plus nocifs de la marginalité. Il engendrait d'immenses déceptions chez les réfugiés chassés de leurs campagnes par la misère et par la guerre; l'embauche espérée n'était pas au rendez-vous et l'encadrement ancestral des pauvretés villageoises n'était plus qu'un souvenir. Au déracinement s'ajoutait l'isolement et les nouvelles compagnies n'étaient pas de meilleur aloi. Pour les bannis, les condamnés, les truands, les faillis en rupture de dettes, les prostituées, les bâtards, bref pour la masse douteuse des exclus, l'anonymat de la ville était un refuge. Tavernes, champs de foires, marchés, bordels, constituaient des structures d'accueil; il s'y nouait des solidarités, sur pied d'égalité, qui se substituaient aux dépendances hiérarchisées auxquelles on s'était soustrait. La littérature a décrit, per exemple dans le *Roman de Renart*, ces lieux de perte, «droites écoles du Diable», où, tel un compagnon désireux de devenir maître, un apprenti coquillard doit exécuter pour chef d'oeuvre un vol bien réussi. François Villon a rendu célèbre ces lieux et ces milieux. Et c'est ainsi que s'explique chez beaucoup de contemporains une assimilation de l'indigent et du truand, confondus en une commune méfiance et une égale réprobation.

* * *

Diverses, ambigües, nuancées, la pauvreté et la marginalité étaient-elles, à leurs degrés différents irréversibles? En quelle mesure et de quelles façons pouvait-on se relever et s'affranchir de la misère, sortir de la marginalité et être réintégré dans la société? En bref, le processus de la déchéance pouvait-il être interrompu et inversé?

La clé du problème est double, ou, plutôt, il y en avait deux, l'une entre les mains des intéressés, l'autre détenue par les membres du corps social. Le premier cas suppose, chez les pauvres et les marginaux, l'espoir, sinon la volonté, d'améliorer leur sort. Cette attitude n'était pas générale. Il en était que la détresse accula à des gestes extrêmes. Les uns, jetant le manche après la cognée, s'abandonnaient, nous l'avons vu, à l'errance et au crime. Le désespoir en conduisit d'autres au suicide; encore que la documentation, sans être muette, soit fort discrète, elle révèle des suicides provoqués par la misère et l'abandon, par exemple en 1396 celui d'une veuve, chargée d'enfants, qui, dit le texte, «s'est détruite sur la fosse de son mari».⁹

La résignation, pour ne pas dire la passivité, fut semble-t-il, le lot de beau-

8. B. GEREMEK, *Les marginaux parisiens aux XIVe et XVe s.*, Paris 1976.

9. Ce suicide a eu lieu en 1396, à Gyé, près de Bar sur Seine (Mollat, *Les pauvres*, 288).

coup. Combien étaient sensibles aux promesses d'éternité bienheureuse annoncée par les prédicateurs? on peut se demander, en effet si ce thème de sermon correspondait directement à des réalités vécues. Celles-ci ont, sans doute, été perçues par un médecin célèbre de l'Université de Paris, Simon de Couvin, au temps de la Peste noire, en 1349. Préludant aux réflexions désabusées du Laboureur d'une fable de La Fontaine, il constatait: «La foule très vulgaire (*turba pauperrissima*) accepte volontiers la mort, parce que, pour elle, vivre, c'est mourir.»¹⁰ En temps normal, d'ailleurs, un grand nombre s'accommodait de l'infortune et ne faisait guère d'efforts pour s'en libérer. Animés d'une mentalité d'assistés, au reste assez répandue dans une société de quémandeurs du haut en bas de l'échelle, ils cheminaient sur la voie du moindre effort, se bornaient à suivre le calendrier des «donnes» monastiques, paroissiales, confraternelles et testamentaires, et se contentaient d'une existence médiocre et parasitaire. Mis à part les «vrais» pauvres, inaptes au travail, c'est ceux-là que l'opinion fustigeait, au risque d'assimiler tous les malheureux aux paresseux et aux truands.

Quant aux marginaux proprement dits, il n'existait chez certains d'entre eux aucun désir de retourner au sein d'une société qui les avait rejetés où dont ils s'étaient volontairement affranchis. Nous les avons vus s'organiser entre eux, et si, d'aventure, ils se réinséraient dans le corps social, c'étaient après avoir acquis dans la marginalité les moyens, quels qu'ils soient, de s'imposer à nouveau; ce fut le cas, par exemple, des chefs de bandes, devenus à leur tour seigneurs et maîtres.

Quoi qu'il en soit, la perte de toute espérance est trop contraire à la nature humaine pour avoir été communément répandue. Ici s'ouvre un vaste champ d'études, dont nous pouvons seulement percevoir l'accès. On pourrait énumérer les mythes de l'attente auxquels les défavorisés étaient plus accessibles encore que les autres hommes. Il nous faudrait une histoire de l'idée du bonheur: mythe de la pureté s'exprimant dans la *Pataria* milanaise et le mouvement «spirituel», mythe de la paix particulièrement vivace en XI^e siècle, mythe de l'abondance traduit en permanence dans le rêve du pays de Cocagne, mythe du règne d'un prince justicier, mythe enfin de la mutation de Fortune symbolisée par la rotation de la roue. L'accessibilité des pauvres et des marginaux aux rumeurs et aux élucubrations de quelques prophètes était sans limites. Aux espoirs des premiers répondaient les promesses des seconds, miroirs aux alouettes, avec leurs désillusions. On peut ainsi rapprocher, à titre d'exemple, deux propos complémentaires en leur esprit, quoique distants chronologiquement. Voici d'un côté, le chef d'une émeute londonienne en 1196, Guillaume Longuebarbe, dont le surnom traduit le faciès typique d'un marginal: «Je suis

10. A. COVILLE, Ecrits contemporains sur la Peste de 1348-1350, in *Hist. Littér. France* XXXVII, Paris 1937.

le sauveur des pauvres... Puisez à mes sources les eaux de la doctrine du salut. Faites-le dans la joie. Car il vient, le temps où vous serez visités».¹¹

Et de l'autre, voici l'espoir d'un artisan florentin, un de ces Ciompi qui attendaient, avec confiance l'amélioration de leur sort: «Le temps viendra où je n'errerai plus en médiant, car je m'attends à être riche pour tout le reste de ma vie, et, si vous voulez vous joindre à moi, vous aussi, vous deviendrez riches et nous serons dans une brillante situation.»

Si les pauvres et les marginaux n'avaient mis leur espoir qu'après de marchands d'illusion sortis de leurs rangs ou de démagogues soucieux d'exploiter leurs aspirations à leur profit personnel, la solution n'aurait guère progressé. Une autre clé, disions nous plus haut, était tenue par la société elle-même. Là encore la distinction s'impose entre les pauvres et les marginaux. Les premiers n'étant pas des exclus, les oeuvres de miséricorde pouvaient exercer leur action selon les formes, variant avec les époques, qui sont l'objet d'études auxquelles il convient de se reporter. Quelques questions cependant exigent une certaine attention. L'une d'elles, semblable au problème de l'hospitalisation des malades, est de savoir si l'on visait à l'extinction du paupérisme ou seulement à son soulagement, de même qu'à l'hôpital on soignait plutôt qu'on ne guérissait. La réponse serait identique dans les deux cas: il n'était alors ni concevable, ni possible, de transformer des situations dont on ne percevait pas les causes profondes de structure; du moins atténuait-on les effets de circonstances conjoncturelles catastrophiques. On pourrait cependant observer que le statut de liberté offert avec un pragmatisme certain aux hôtes des défrichements tenait compte des exigences sociales et psychologiques et créait du travail. Une enquête menée dans la région de Caen en 1297 prévoyait ainsi l'emploi de 7000 médians.¹² Surtout, on doit noter l'institution des Monts de Piété, comme une preuve d'une prise de conscience authentique des données morales autant que sociales du redressement de la condition du pauvre. Le prêt avec un intérêt très faible, parfois nul, subvenait à une urgence, tout en respectant la dignité du bénéficiaire, encouragé à devenir, par son travail, l'artisan de sa propre réhabilitation. Il fallait lui tendre la perche, et qu'il la saisisse.

La réinsertion du marginal présentait beaucoup plus de difficultés, parce qu'il n'est pas d'entrée de jeu disposé à s'y prêter. Il est inutile de s'attarder aux formes de récupération contrainte; esquissées à la fin du Moyen Age; elles ne se sont développées qu'à l'époque moderne. La répression du vagabondage, le travail forcé, le «renfermement» dit «des pauvres» par une extension abu-

11. Chron. of William de Newburgh, Voll. *Rer. Brit. Script.* 82, Londres 1885, II, 466-473.

12. C. HIPPEAU, Quelques observations à propos d'une enquête en 1297 par le bailli de Caen sur les chaussées de Corbon, Troarn et Varaville, in *Mémoires Soc. Antiq. Normandie*, XX, 1953, p. 367.

sive de ce terme, ne pouvaient pas aboutir à des réinsertions dignes de ce nom. Il est très remarquable que la charité médiévale ait trouvé dans les ressources de sa miséricorde des principes très en avance sur leur temps.¹³ S'il était relativement aisé d'accueillir des affligés, la visite des prisonniers pouvait constituer une approche riche de développements. Ceux-ci se sont affirmés, avec éclat, à partir de la fin du XI^e siècle, parce que certains hommes se sont portés à la rencontre des marginaux et se sont fait accepter en leur compagnie. Toute action miséricordieuse doit tenir compte de la dignité humaine. Le pauvre, y compris le plus abject, a bénéficié du vocable de *pauper Christi*, naguère réservé aux moines. C'est de ce nom qu'un Robert d'Arbrissel, ainsi que les autres ermites, ses émules, appelait les marginaux qui l'avaient adopté comme l'un des leurs. La fondation de Fontevraud a valeur de symbole. Marginal parmi les marginaux, avec lesquels il avait réussi à faire tomber les obstacles et réduire les distances, l'ermitte a exorcisé la forêt, comme plus tard saint François d'Assise a entrepris de sanctifier la ville. Pour rallier les marginaux, il fallait être crédible auprès d'eux, comme auprès des pauvres.

A grandes enjambées, nous avons essayé d'emprunter un parcours rapide et de suivre les crêtes. C'est trop et pas assez à la fois. Une invitation à noter les données de problèmes qui semblent importants ne les résoud pas, en pose de nouveaux et en omet beaucoup. De très haut, nous avons essayé de discerner dans l'immense foule des deshérités du Moyen Age, deux groupes différents, mais voisins, et souvent en symbiose. Il reste une inconnue: leur nombre. De bons travaux, fondés sur des documents fiscaux et démographiques, ont abouti à d'effrayants résultats: parfois 75 à 80 % de malheureux, selon, bien entendu, les époques, les pays, les villes et les campagnes. L'enquête est commencée. Il faut la finir, un problème historique en effet ne prend sa véritable portée que dans la considération de toutes ses dimensions.

13. Pour l'assistance en France, cf. Cahiers de Fanjeaux, n.^o 13, *Assistance et Charité*, Toulouse 1978; et J. Imbert et collab., *Histoire des Hôpitaux en France*, Paris 1982.